

# Contrat local de santé du Pays de Langres

Action 4.1.3	<b>Structuration du fonctionnement et de la coordination des Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)</b>
--------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input checked="" type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i>	ARS DT 52
	<i>Personne référente</i>	Béatrice HUOT
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Accès, offre et parcours de soins	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Le territoire du Pays de Langres est doté de deux MSP en fonctionnement (Fayl-Billot et Bourbonne-les-Bains). Celle de Langres doit ouvrir ses portes en avril 2020.</p> <p>Les MSP sont soumises à un cahier des charges qui prévoit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un projet de santé, intégrant des actions de santé publique qui répondent aux besoins des patients, la coordination entre les professionnels de santé de la structure, la mise en place d'un staff pluri-professionnel pour les cas complexes,</li> <li>- un système d'information partagé,</li> <li>- un studio pour accueillir les stagiaires,</li> <li>- la constitution, à minima, en association loi de 1901, puis obligatoirement en société interprofessionnelle de soins ambulatoires, si la structure souhaite bénéficier de l'accord conventionnel interprofessionnel (ACI).</li> </ul> <p>L'ACI permet aux structures de percevoir une rémunération spécifique en contrepartie d'engagements sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un accès aux soins renforcé,</li> <li>• un travail d'équipe et de coordination facilité,</li> <li>• un développement des systèmes d'information.</li> </ul> <p>A titre d'exemple, pour l'année 2017, la rémunération moyenne versée à une structure de santé pluri professionnelle s'est élevée à 66 000 €.</p> <p>Le degré de maturité et l'évolution des trois structures sont différents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- MSP de Fayl-Billot : extension du bâtiment en cours pour accueillir de nouveaux professionnels, réorganisation physique de la structure...</li> <li>- MSP de Bourbonne-les-Bains : coordination à consolider et constitution du dossier ACI, absence de studio pour l'accueil des stagiaires,</li> <li>- MSP de Langres : coordination à soutenir et constitution du dossier ACI à accompagner dès l'ouverture de la structure.</li> </ul>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) base liste des objectifs du PRS)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Objectif 04.0 - Augmenter le nombre de maisons de santé, d'équipes de soins primaires et de centres de santé et développer leur démarche qualité <input checked="" type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Objectif 07.0 - Renforcer les coopérations des professionnels de santé pour réduire les délais d'accès aux soins <input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.	

	<input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Hors PRSE 3
<b>Objectif spécifique</b>	Renforcer et conforter l'offre de soins sur le territoire du Pays de Langres
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>➤ En 2020 : accompagner la structuration et la mise en œuvre de la MSP de Bourbonne-les-Bains avec les partenaires locaux</p> <p>➤ En 2020 : accompagner la structuration et à la mise en œuvre de la MSP de Langres avec les partenaires locaux</p> <p>➤ Entre 2019 et 2021 : accompagner l'extension et la réorganisation physique de la MSP de Fayl-Billot avec les partenaires locaux</p>
<b>Étapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>2020 - MSP de Bourbonne-les-Bains :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en œuvre de la coordination entre les professionnels de santé, avec l'appui d'un cabinet spécialisé et le soutien financier de l'ARS</li> <li>▪ Finalisation du dossier ACI avec l'appui d'un cabinet extérieur et le soutien financier de l'ARS</li> <li>▪ Validation du dossier en comité régional, contractualisation avec la structure, la CPAM et l'ARS, suivi annuel de la mise en œuvre de l'ACI</li> <li>▪ Contractualisation entre la structure, la CPAM et l'ARS, bilan annuel ACI</li> <li>▪ Mise à disposition d'un studio pour les étudiants : trouver un logement avec l'aide de la collectivité, l'équiper (aide au fonctionnement de l'ARS)</li> </ul> <p>2020 - MSP de Langres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en œuvre de la coordination : appui à la structuration de la fonction de coordination via un cabinet spécialisé, avec le soutien financier de l'ARS</li> <li>▪ Constitution du dossier ACI, avec l'appui d'un cabinet spécialisé et le soutien financier de l'ARS, puis validation du dossier en comité régional,</li> <li>▪ Contractualisation entre la structure, la CPAM et l'ARS, bilan annuel de la mise en œuvre de l'ACI</li> </ul> <p>2019 - 2021 - MSP de Fayl-Billot :</p> <p>Suite à l'extension de la MSP et à la réorganisation physique des cabinets et autres pièces dédiées à l'accueil et à la coordination : soutien financier de l'ARS en ce qui concerne l'acquisition de mobilier pour équiper les parties communes et les lieux d'exercice coordonné.</p>



	<p><b>Environnement social</b></p> <p><input type="checkbox"/> Intégration sociale</p> <p><input type="checkbox"/> Empowerment (<i>participation des habitants</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Normes et climat social</p>
	<p><b>Contexte économique et politique</b></p> <p><input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales</p> <p><input type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population</p> <p><input type="checkbox"/> La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)</p>
	<p><b>Conditions socio-économiques</b></p> <p><input type="checkbox"/> Niveau de revenu</p> <p><input type="checkbox"/> Niveau d'éducation</p>
	<p><b>Autre(s)</b></p>
<p><b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
<p><b>Politiques publiques concernées</b></p>	<p>Ma santé 2022, PRS, aides conventionnelles, Schéma départemental de renforcement des soins de proximité</p>
<p><b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non (Précisez)</p>
<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Respect du calendrier</li> <li>▪ Nombre de contrats ACI signés</li> <li>▪ Nombre de contractualisations réalisées</li> <li>▪ Nombre d'actions de santé publique réalisées par MSP</li> </ul> <p><b>Indicateurs d'impact :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Thématiques traitées par MSP</li> </ul> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluation annuelle de l'ACI</li> </ul>